



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
PAYS DE LA LOIRE

La filière cunicole ligérienne : Situation et perspectives

Septembre 2007



Région

PAYS DE LA LOIRE

*Etude réalisée avec la participation financière
du Conseil régional des Pays de la Loire*



Cette étude a été portée par le pôle régional recherche élevage des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.

Elle a été réalisée par Pierre-Yves Amprou Chargé d'études économiques, Services économie des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, en collaboration avec Benoît Greffard, Technicien cunicole, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et Annick Jentzer, ITAVI.

Nous remercions les différents acteurs de la filière cunicole que nous avons rencontrés pour leur disponibilité.

Sigles et abréviations

ANFEC : Association nationale des fournisseurs d'équipements cynicoles
CA : Chiffres d'affaires
CCP : Certification de conformité de produit
CFA : Confédération française de l'aviculture
CIAB : Coopérative interdépartementale des aviculteurs du bocage
CLIPP : Comité lapin interprofessionnel pour la promotion du produit
CP : Confédération paysanne
CPLB : Coopérative des producteurs de lapins du bocage
EAE : Enquête annuelle d'entreprises
EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée
ETP : Equivalent temps plein
DLC : Date limite de conservation
FENALAP : Fédération nationale des groupements de producteurs de lapins
FGCO : Fédération des groupements cynicoles de l'ouest
FIA : Fédération de l'industrie des abatteurs
GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
GMS : Grandes et moyennes surfaces
GPL CAVAC : Groupement des producteurs de lapins de la CAVAC
GTE : Gestion technico-économique
IA : Insémination artificielle
INRA : Institut national de la recherche agronomique
ITAVI : Institut technique de l'aviculture
LR : Label rouge
MCA : Marge sur coût alimentaire
MDD : Marque de distributeur
PMPOA : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole
R&D : Recherche et développement
RHD : Restauration hors domicile
SARL : Société anonyme à responsabilité limitée
SCEA : Société civile d'exploitation agricole
SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques
SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SNIA : Syndicat national des industries de la nutrition animale
SNM : Service des nouvelles des marchés
SOQ : Signes officiels de qualité
SRISE : Service régional de l'information statistique et économique
SYSELAF : Syndicat des sélectionneurs de lapins français
TEC : Tonne équivalent carcasse
TPTV : Tout plein - tout vide
UE : Union européenne
UTH : Unité de travail humain
UVC : Unité de vente consommateur

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
1. Méthode d'analyse de la filière.....	3
2. Eléments de cadrage de la production cunicole française	4
2.1. Caractéristiques du produit	4
2.2 Modes de conduite des élevages et diversité des systèmes	4
2.3 Les différentes instances nationales de la filière.....	5
2.4 Structure et organisation de la filière nationale	5
2.5 Acteurs de la production mondiale et échanges français de viande de lapin..	7
2.6 Caractéristiques et évolution de la demande intérieure de viande de lapin	8
2.7 Evolution du prix du lapin à la production	9
3. Caractéristiques de la filière cunicole ligérienne.....	11
3.1 Cheptel et production.....	11
3.2 Les acteurs de la production	12
a. Caractéristiques des élevages.....	12
b. Elevages cunicoles et développement durable.....	14
c. Organisation de la production	16
3.3 Le maillon sélection-multiplication.....	16
3.4 Le maillon alimentation animale.....	17
3.5 Le maillon abattage-transformation.....	18
3.6 Analyse des relations entre les acteurs de la filière ligérienne.....	20
3.7 Poids économique et socio-économique de la filière ligérienne.....	21
3.8 Forces et faiblesses - opportunités et menaces de la filière ligérienne	22
4. Perspectives d'évolution de la filière cunicole ligérienne.....	25
4.1 Faire consommer la viande de lapin français sur le marché intérieur	25
4.2 Maîtriser le potentiel de production pour assurer l'équilibre de marché	26
4.3 Atténuer les coûts de production et renforcer la filière	27
CONCLUSION.....	28
Annexe 1 : la filière cunicole française en 2005	30
Annexe 2 Les principaux pays producteurs de lapins dans le monde.....	31

INTRODUCTION

La production cunicole française est assurée par des systèmes de production assez divers allant de l'élevage familial de quelques lapines à l'élevage professionnel de plusieurs centaines de femelles reproductrices. A cette diversité de systèmes de production, s'adjoint une répartition géographique hétérogène des élevages sur le territoire français. Les importantes évolutions en technicité, en dimension ne se sont en effet pas réalisées de manière uniforme entre les élevages et entre les régions françaises. Le Grand Ouest et plus particulièrement les Pays de la Loire se démarquent ainsi particulièrement par leur niveau de production, mais également par la présence sur leur territoire d'intervenants leaders au plan national, voire mondial pour certains.

En dépit de son importance dans la filière nationale, mais également du poids économique qu'elle représente au niveau régional, la filière cunicole ligérienne est assez mal connue. Il n'existe pas d'étude récente analysant son fonctionnement (secteurs d'activité...) et ses enjeux. Un tel travail a donc été commandé à l'attention du Conseil régional des Pays de la Loire pour qu'il puisse se positionner sur un accompagnement financier d'actions dans le cadre du programme régional de recherche de la filière cunicole.

Tout en rappelant quelques éléments de cadrage de la filière cunicole française, le présent travail vise donc à caractériser les différents maillons de la filière cunicole ligérienne en soulignant leurs poids économique, socio-économique et en répertorient leurs forces et faiblesses. L'analyse des principaux enjeux de la filière régionale a permis de mettre en perspective les principaux axes de travail garants de la pérennité de la filière à la fois confrontée à des difficultés de marché importantes et au renchérissement des coûts de production.

1. Méthode d'analyse de la filière

La méthode suivie pour réaliser ce travail comprend plusieurs étapes :

La délimitation à priori de la filière :

La présente filière a été définie à partir du produit final : la viande de lapin. La « hauteur » de cette filière comprend tous les maillons nécessaires à la production de cette viande à savoir les maillons sélection-multiplication, alimentation, production et abattage transformation. Sa délimitation géographique correspond à celle du territoire ligérien. Pour des raisons de réalité économique, l'analyse est parfois conduite au niveau interrégional (notion de bassin de production), voire au niveau national (actions de l'interprofession, marché...). Le champ temporel de l'étude est l'année civile 2006 ; les aspects conjoncturels sont traités sur une période plus récente (début 2007).

L'étude du contexte de la filière :

Cette étape consiste à étudier le contexte général de la production de la viande de lapin : positionnement du produit, évolutions techniques, production nationale, concurrence européenne et pays tiers, tendances de la consommation, conjoncture.

La description de la filière et de son fonctionnement :

Cette étape comprend le repérage des agents des différents maillons nécessaires à la production de viande de lapin, leur positionnement et leur fonction, l'identification des produits et leurs flux (détermination des poids économique et socio-économique). Elle consiste également à étudier les relations d'interdépendance entre les agents via les circuits de commercialisation et les partenariats.

L'analyse des enjeux et la détermination des perspectives de la filière.

Pour ce faire, différentes sources ont été consultées :

Bibliographiques :

- Etudes réalisées par l'ITAVI ;
- Statistiques agricoles : SCEES, FENALAP.

Entretiens auprès de professionnels appartenants à différents maillons de la filière ligérienne : Alimentation animale, Sélection-multiplication, Production, Abattage-transformation. Ils ont permis de recueillir l'information nécessaire à la description et à l'analyse du fonctionnement des différents intervenants de la filière et d'en dresser les enjeux et les perspectives.

2. Eléments de cadrage de la production cunicole française

2.1. Caractéristiques du produit

Une viande aux qualités diététiques et nutritionnelles indiscutables mais peu connues

La viande de lapin est une viande blanche aux qualités nutritionnelles et diététiques reconnues par les professionnels de la santé. C'est en effet une viande :

- riche en protéines avec une teneur en collagène modérée et plutôt soluble ;
- maigre (< 7 % de lipides), pauvre en cholestérol, pouvant être qualifiée de riche en Omega 3 ;
- riche en potassium, phosphore, sélénium et pauvre en sodium ;
- riche en vitamines.

Il s'agit donc d'une viande qui s'adapte bien aux régimes alimentaires (apports caloriques limités, régimes hyposodés, apports en oméga 3) et aux besoins des individus en croissance (enfants, adolescents, femmes enceintes) comme des personnes âgées. En outre, elle ne fait pas l'objet de tabous religieux et n'a pas subi de scandales médiatiques (du type ESB, Influenza aviaire...). Par contre son statut « hybride » (viande blanche dont le prix est élevé) et sa méconnaissance de la part des jeunes consommateurs expliquent un faible taux de pénétration dans la consommation individuelle de produits carnés des français. L'importance du prix d'achat trouve son origine dans la faiblesse du poids et du rendement de carcasse pour une viande blanche (55 à 59 %). Cette caractéristique génère des coûts de production importants surtout pour les opérations de désossage.

Le recours à l'usage de produits thérapeutiques comme solution aux problèmes sanitaires constitue néanmoins potentiellement une menace sur l'image de cette viande.

2.2. Modes de conduite des élevages et diversité des systèmes

Rationalisation des pratiques et progression de la taille des ateliers

La production cunicole a considérablement évolué ces 20 dernières années. La quasi-totalité des élevages sont naisseurs-engraisseurs, quelle que soit la taille de l'élevage. La conduite en bandes et l'insémination artificielle (IA), largement pratiquées aujourd'hui, ont permis une rationalisation des pratiques d'élevages et l'augmentation de la taille des ateliers. Ces évolutions ne se sont pas produites uniformément dans toutes les régions de production et dans tous les élevages. Il persiste ainsi plusieurs conduites d'élevage :

- conduite individuelle (saillie quotidienne) ;
- conduite en bandes à la semaine ;
- conduite en bandes à la quinzaine ;
- conduite en bande unique à 6 semaines.

Ce dernier type de conduite associé à l'IA représenterait plus de 75 % des élevages sondés dans le cadre d'une enquête réalisée par l'ITAVI (Institut technique de l'aviculture) en 2005 (sur 680 élevages, représentant la moitié des femelles en production organisée). Le système dit tout plein - tout vide (TPTV) peut être adopté dans le cadre d'une conduite en bande unique à condition de disposer de 2 bâtiments identiques qui serviront tour à tour de maternité et d'engraissement.

Amélioration des conditions d'élevage, du confort et de la productivité du travail

Les évolutions techniques des bâtiments alliées à la conduite en bande unique ont permis une réelle avancée dans différents domaines : meilleure maîtrise technique et sanitaire des élevages, progrès technico-économiques, facilitation des conditions de travail et progression de la productivité du travail. L'alimentation et le nettoyage et la régulation d'ambiance y sont en effet fréquemment automatisés. A titre d'exemple, une UTH (unité de travail humain) peut assurer le suivi de 550 cages mères contre 200 dans les années 80.

Cette évolution de la conduite conjointe au perfectionnement des infrastructures a amélioré la gestion de l'environnement du lapin, qui couplée à la surveillance de la qualité de l'eau et des aliments, a permis d'engager la réduction des interventions thérapeutiques.

En dépit de ces évolutions, il demeure une grande diversité de systèmes pouvant être classés en 3 grandes catégories selon le nombre de femelles présentes :

- < 20 : élevage familial ;
- 20 < < 200 : élevage semi-rationnel ;
- > 200 : élevage rationnel.

2.3. Les différentes instances nationales de la filière

Le CLIPP (Comité lapin interprofessionnel pour la promotion du produit) a été créé en 1989. Il est reconnu comme instance interprofessionnelle depuis 1999. Ses principales missions s'articulent autour de 4 grands axes :

- défendre l'image et les qualités de la viande de lapin auprès du consommateur ;
- dynamiser la filière par des actions de promotion des produits ;
- contribuer à l'amélioration du produit ;
- suivre et améliorer l'organisation du marché.

Il est composé de 4 collèges :

- producteurs (CFA, CP, FENALAP) ;
- aliments du bétail (SNIA, Coop de France NA) ;
- sélectionneurs et fabricants de matériel (SYSELAF, ANFEC) ;
- abatteurs et transformateurs (FIA).

Les groupements de producteurs sont souvent organisés en unions régionales et sont représentés au sein d'une structure nationale : la FENALAP (Fédération nationale des groupements de producteurs de lapins). Elle a pour mission de tout mettre en œuvre pour une meilleure représentation des producteurs et pour sécuriser l'avenir de la production cunicole française. Cette action se traduit par la collecte et la diffusion de données statistiques d'aide à la décision, la sécurisation de la qualité sanitaire des reproducteurs et des semences, et plus généralement par la représentation et la défense des producteurs dans diverses instances et sur différents dossiers (sanitaire, environnement, bien-être animal, etc.).

2.4. Structure et organisation de la filière nationale (annexe 1)

Une partie de la production difficile à quantifier

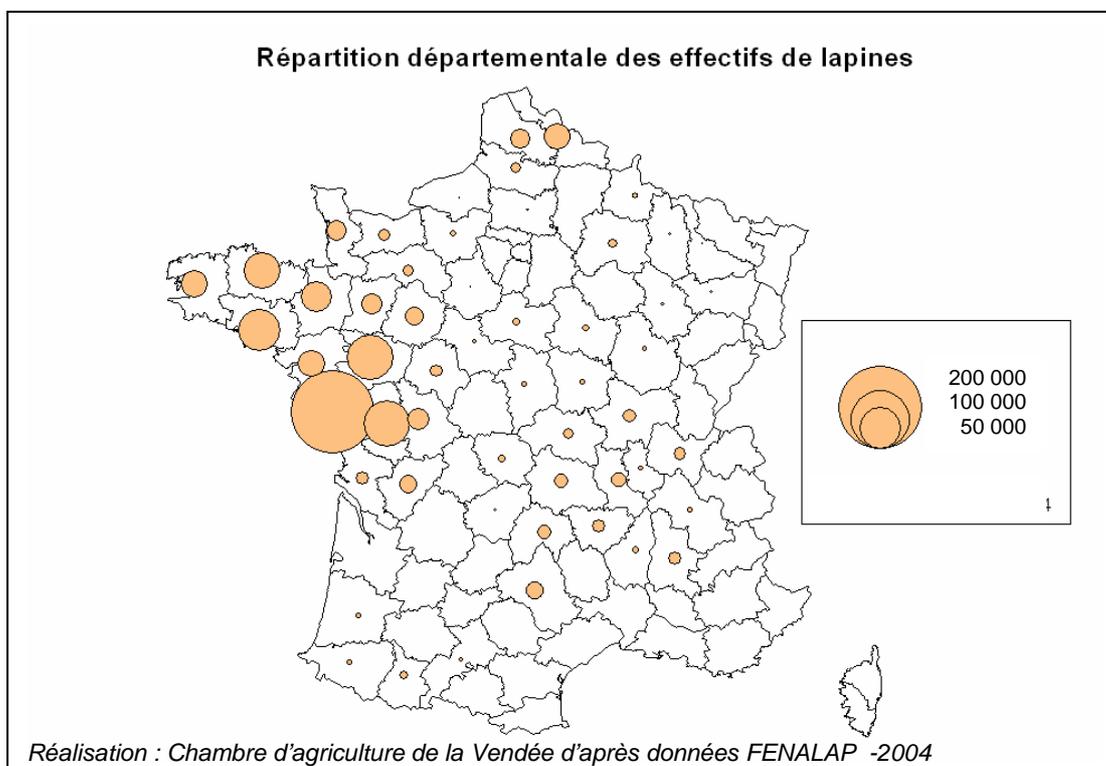
Selon l'ITAVI¹, la production cunicole française est relativement difficile à quantifier en raison de l'hétérogénéité des systèmes de production. Ils se répartissent selon un gradient allant de l'élevage strictement familial de quelques lapines à l'élevage professionnel comptant plusieurs centaines de femelles reproductrices. La majorité des élevages rationnels relèvent de la production organisée, une petite partie reste toutefois indépendante (livraison directe aux abattoirs). On entend par production organisée, les élevages adhérents à un groupement de producteurs (une trentaine en France).

L'évolution de la production est donc suivie par différents indicateurs que sont la statistique agricole annuelle, les enquêtes et le recensement du SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques), les abattages contrôlés, les enquêtes conduites par la FENALAP et les fabrications d'aliments composés.

¹ Le Marché du lapin en 2006 et début 2007, Agnès Braine, ITAVI, juin 2007.

Les élevages rationnels détiennent les 2/3 des effectifs nationaux de lapines

Selon le SCEES, la filière cunicole française détenait 1,3 million de lapines mères sur l'ensemble des exploitations agricoles françaises en 2005 (-2 % depuis 2000). Le Grand Ouest représente 60 % des effectifs nationaux. Le CLIPP et l'ITAVI estiment que les élevages rationnels détiennent les 2/3 des lapines mères (2005). La production organisée détiendrait 50 % des lapines (650 000) sur près de 1 400 exploitations selon la FENALAP (2005). Les ateliers qui relèvent de la production organisée ont en moyenne 460 femelles.

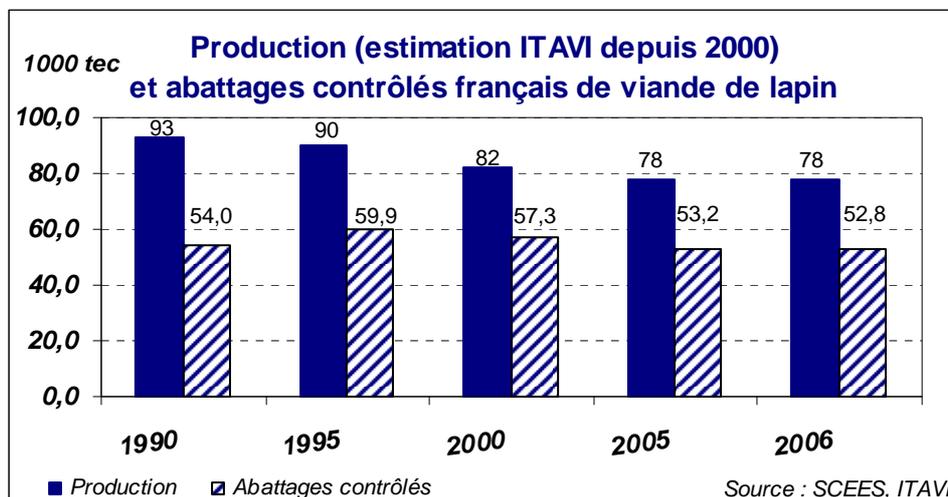


L'enquête structure réalisée par le SCEES en 2005 indique un nombre bien plus élevé d'élevages producteurs car elle comptabilise toutes les exploitations détenant des lapins, quelle que soit la dimension de l'élevage. Ce mode d'inventaire augmente donc considérablement le nombre d'élevages sans que ceux-ci puissent être véritablement considérés comme professionnels. Ils ont néanmoins un rôle non négligeable dans la production finale de viande de lapin (plus de 30 % au niveau national). En 2006, les créations et les agrandissements d'élevages auraient compensé les cessations d'activité (source FENALAP).

Production : maintien des abattages contrôlés mais recul de la production familiale

La production française de lapin s'élèverait à environ 137 000 t en vif en 2006 d'après une estimation ITAVI réalisée à partir de différents indicateurs de la production. Exprimée en équivalent carcasse, cette production s'élève à 78 000 t (tec) dont près 53 000 tec issues d'abattages contrôlés. Les CCP (certification de conformité de produit) représentent 16 % des abattages contrôlés et le label rouge (LR) 0,4 % (selon l'enquête qualité du SCEES, résultats provisoires 2006). Avec près de 25 000 tec/an, la production familiale représenterait encore une part non négligeable de la production totale (autour de 30 %).

Les abattages contrôlés régressent de près de 0,4 % en 2006 passant sous le seuil de 53 000 tec et retrouvent le niveau de la fin des années 80. Leur progression jusqu'à un palier de 60 000 tec a traduit la rationalisation de la production opérée dans les années 80-90 et son intégration croissante dans les circuits commerciaux contrôlés. Ils augmentent de 1,6 % en tonnage sur les 7 premiers mois de 2007.



La production française suit une tendance structurelle baissière depuis une vingtaine d'années. La production traditionnelle (familiale) est sur le déclin et le développement des élevages rationnels a fortement été ralenti au moment de l'épizootie de l'entérocolite de 1997. Les abattages contrôlés tendraient à se stabiliser depuis 2004, mais la production familiale poursuit son repli.

Les 2/3 des abattages contrôlés et de fabrications d'aliments dans le Grand Ouest

A l'amont de la filière, les fabrications d'aliment, qui s'élevaient à 485 000 t en 2006 (-4,4 %), connaissent logiquement la même tendance baissière que la production depuis la fin des années 80 (-3,4 %/an sur les 5 dernières années ; source SNIA - Coop de France). Elle s'explique également par l'amélioration des performances techniques, notamment de l'indice de consommation et le développement de l'alimentation automatique qui favorise le rationnement.

Du côté aval, sur 125 abattoirs recensés en 2005, 46 d'entre eux réalisent 97 % des abattages contrôlés et 70 % des volumes totaux abattus (source SCEES). Ce secteur poursuit la restructuration entamée au cours des années 90 puisque les 5 qui abattent plus de 2,5 millions de lapins réalisent près de 60 % des abattages contrôlés. Les structures non contrôlées (petits abattoirs et tueries), dont la part reste difficile à évaluer, représenteraient 30 % des abattages totaux, soit 25 000 tec. Leur nombre et leur part dans les abattages devraient poursuivre leur recul concomitamment à celui des élevages fermiers et de la mise en œuvre du paquet hygiène. Le Grand Ouest représente les 2/3 des abattages contrôlés et des fabrications d'aliments dédiés au lapin.

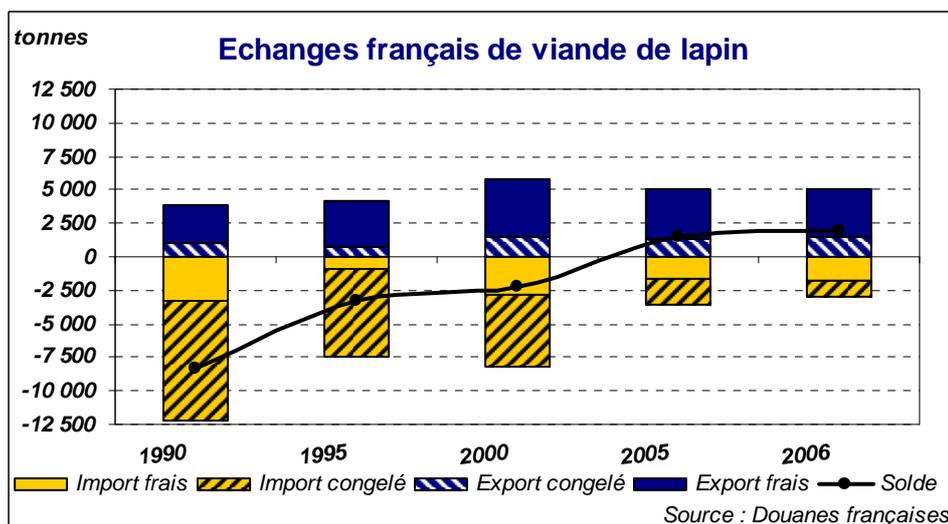
2.5. Acteurs de la production mondiale et échanges français de viande de lapin

La production cunicole mondiale assurée par peu de pays (annexe 2)

La production mondiale de viande de lapin s'élève à 1,2 Mtec en 2006 (source FAO). Elle a progressé de 13,5 % depuis 2000 essentiellement grâce à l'essor de la production chinoise (+35 %). La production cunicole mondiale est concentrée dans relativement peu de pays : Chine, Italie, Espagne, France, Egypte, République Tchèque, Ukraine, Argentine. L'UE 25, avec 515 000 tec produites, est la première zone productrice du monde (44 %). La Chine est le premier pays producteur (450 000 tec). En UE, les principaux pays producteurs sont l'Italie, l'Espagne et la France.

Le solde commercial français de viande de lapin globalement excédentaire

D'une situation déficitaire, la France est parvenue au rang d'exportatrice nette à partir de 2002 (+2 000 tec en 2006). Cette évolution favorable s'explique majoritairement par l'embargo communautaire réalisé sur les viandes chinoises en 2002 même si les importations d'origine argentine se sont développées entre temps. Malgré la levée de l'embargo en 2005, les origines chinoises demeurent nettement en deçà de leur niveau antérieur à l'année 2002.



S'agissant du commerce intra européen (2006), les échanges français sont excédentaires avec les pays du nord de l'Europe : l'Allemagne, la Belgique en frais essentiellement, et la Grande Bretagne en congelé. Ils sont par contre déficitaires avec l'Espagne (frais ; -1 000 t), et la Hongrie (frais et congelé). Ils sont également déficitaires avec les pays tiers car principalement constitués d'importations de viandes congelées de Chine et d'Argentine destinées pour l'essentiel à la RHD (restauration hors domicile). L'Espagne et la Chine constituent les deux principaux fournisseurs de la France (respectivement 46 et 15 % en 2006) ; l'Allemagne et la Belgique ses 2 débouchés majeurs (respectivement 31 et 22 % en 2006).

Les échanges français de viande de lapin du premier semestre 2007 se caractérisent par une baisse des volumes, recul plus fort à l'exportation qu'à l'importation, et par une amélioration de l'excédent commercial français. En effet, les ventes françaises sont en progression pour les carcasses fraîches et en repli pour les congelés, alors que les achats se replient en frais et augmentent en congelé.

2.6. Caractéristiques et évolution de la demande intérieure de viande de lapin

Source : TNS Worldpanel	Consommation	Prix moyen 2006	
	% 06/05	€/kg	% 06/05
Total	-1,7	8,01	+0,9
Entier		6,85	
Demi		8,21	
Découpe		11,29	

Une viande blanche relativement peu consommée

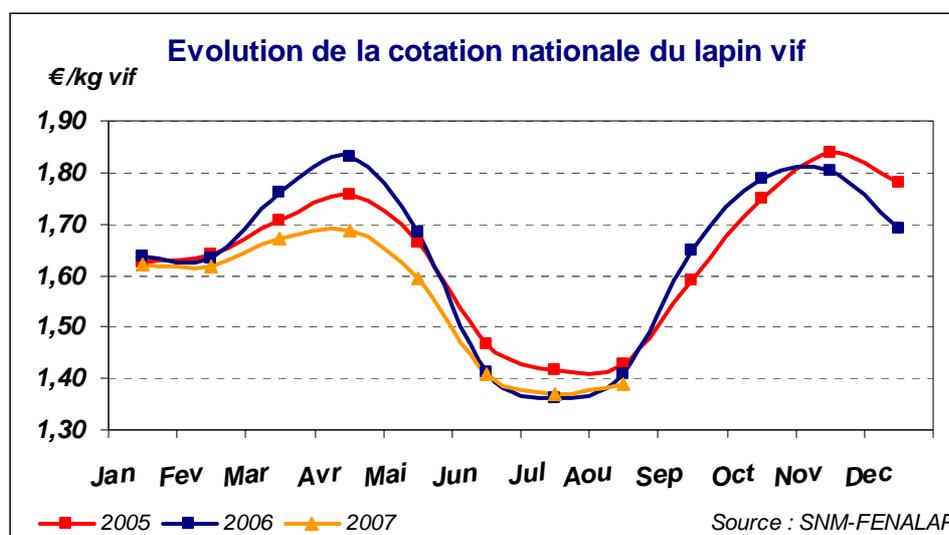
La viande de lapin est une viande faiblement consommée en France comparativement au total viande qui représente 88-89 kg/hab/an : 1,3 kg/hab/an ou 0,8 kg/hab/an si l'on ne tient compte que des abattages contrôlés. Elle est caractérisée par une demande traditionnellement déprimée l'été qui implique la mise en œuvre de mesures de limitation de la production durant cette période.

En 2006, la demande poursuit la tendance baissière des dernières années. Les raisons avancées pour expliquer cette tendance sont le niveau du prix de détail, le problème du renouvellement des consommateurs de cette viande plutôt achetée régulièrement par les classes âgées de la population et plus globalement le contexte de suroffre du marché des viandes. Le recul estimé par TNS Worldpanel sur les achats des ménages s'élèverait à -1,7 % en 2006. Les évolutions sont disparates selon les produits : découpe, lapin entier. Ce repli s'est accentué sur les premiers mois de 2007 (-4,5 % de janvier à mars par rapport à la même période de 2006), notamment en raison de la douceur hivernale.

TNS Worldpanel considère que les prix au détail de la viande de lapin demeurent à des niveaux élevés depuis 1999. Ils se sont établis en moyenne annuelle à 8 €/kg en 2006 (+1 %). La moyenne des prix enregistrés a une hausse de 0,4 % par rapport à 2006 sur le premier quadrimestre 2007.

2.7. Evolution du prix du lapin à la production

La cotation nationale du lapin vif (source SNM-FENALAP) est en moyenne équivalente en 2006 à celle de 2005 (1,64 €/kg). L'amplitude des variations saisonnières a néanmoins été plus marquée. L'atténuation de « l'effet Influenza aviaire » au cours de l'été 2006 a estompé le processus de substitution entre viandes qui bénéficiait en partie à la viande de lapin. Ainsi, après une relative fermeté au printemps, la cotation a fortement chuté pendant les mois d'été (1,36 €/kg), le recul de la consommation estivale ayant été plus important comparativement aux années antérieures.



La cotation française affectée par la demande française en berne et la lourdeur du marché européen

Les difficultés de marché se poursuivent en 2007 avec la légère progression de l'offre et la réduction de la demande. Les conditions météorologiques n'ont pas été très favorables à la consommation intérieure de viande cet hiver. D'autre part, une action de lobbies de protection des animaux a provoqué le retrait de la viande de lapin de certaines chaînes de GMS en Allemagne, premier client de la France pendant quelques mois. Le retour de la viande de lapin dans leurs étals ne doit cependant pas émettre la vigilance de la production cunicole à l'égard des revendications des lobbies militant pour le bien-être animal. Conjointement, la concurrence pays tiers en congelés (Chine Argentine) et intracommunautaire en frais et congelés (Espagne, Italie, Pologne, Hongrie...), tant sur le marché intérieur qu'à l'export, a considérablement alourdi le marché européen et de ce fait les perspectives de débouchés pour les produits français faute de compétitivité.

L'ensemble de ces facteurs a contraint les abatteurs à congeler et à stocker les surplus non écoulables sur le marché. Ils détenaient cette fin de printemps 2007 des stocks comparables à ceux habituellement réalisés en fin d'été. Ce contexte est inévitablement baissier, situant les cours à un niveau anormalement bas pour la saison : 1,54 €/kg en moyenne de janvier à août 2007 (-2,8 % par rapport à la même période de 2006), alors que les coûts de production se sont considérablement alourdis. Le renchérissement de la luzerne et de la pulpe de betterave pour des raisons de politique agricole et la flambée des marchés des céréales et des oléagineux expliquent la hausse de l'indice coût des matières premières de l'ITAVI de 48,7 % de janvier à août 2007.

Le prix du lapin à la production : entre prix contractuel et prix de marché

La formation du prix du lapin repose sur un accord annuel entre la FGCO (Fédération des groupements cunicoles de l'ouest) et la FIA section cunicole (Fédération des industries avicoles). La FGCO couvre le Grand Ouest, principal bassin de production français (plus de 65 % des abattages contrôlés), c'est-à-dire la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et la Normandie. La FIA rassemble 4 abattoirs : Loeul et Piriou, Multilap, Bretagne Lapins et LDC depuis 2006. Cet accord de prix constitue une référence au niveau national.

La finalité de l'accord entre les 2 fédérations est de fixer une grille de prix de base hebdomadaire pour l'année en cours (de la semaine 8 de l'année n à la semaine 7 de l'année $n+1$). Cette cotation est ensuite indexée sur le marché de Rungis qui reflète l'évolution du prix de marché (référence depuis 1994). Le prix brut indicateur (PBI) est donc recalculé chaque semaine en lien avec l'évolution du marché de Rungis. Le prix poids vif exploitant est coté 46 % du prix poids mort à Rungis. Le paiement du producteur s'effectue en vif à cause de la variabilité du rendement carcasse. L'indexation sur le marché de Rungis est discutée par la profession agricole. Les points d'achoppement portent sur la faiblesse des volumes traités (5 à 10 % des volumes nationaux) et le type de viande pris en référence (la référence est le lapin standard alors que celui-ci ne représente aujourd'hui plus que la moitié des volumes, l'autre moitié étant du lapin trié). La négociation entre la profession agricole et les abatteurs porte aussi sur le niveau des quotas durant la période estivale (-8 % de production en 2006).

Compte tenu du contexte de marché plus difficile en 2006, le prix de base a été fixé à 1,625 €/kg en moyenne annuelle, en baisse de 1,1 % par rapport à 2005. L'accord de 2006 a en effet introduit une nouveauté : la fixation d'un prix fixe plus bas sur la période estivale (1,34 €/kg catégorie A, semaines 22 à 33 incluses) et non indexé sur le marché de Rungis pour « coller » à l'évolution du marché.

Le contexte de marché 2007 n'a pas été favorable aux négociations qui n'ont pas abouti. Les producteurs, notamment confrontés à la hausse des coûts de production (aliment, énergie...), ont défendu l'idée d'une réévaluation de prix de 4 % faisant passer la grille annuelle de 1,625 à 1,690 €/kg. L'évolution de la demande au cours du premier semestre 2007 a conduit la fédération des abatteurs à s'y opposer (la grille de prix 2006 reste effective pour 2007) et à élever le niveau des quotas d'été à 12 %.

3. Caractéristiques de la filière cunicole ligérienne

3.1. Cheptel et production

Le cheptel ligérien représente 45 % de la production organisée nationale

La filière ligérienne détient un peu plus de 400 000 lapines reproductrices (source SCEES, 2005). D'après la FENALAP, 630 élevages cunicoles adhéraient à un groupement en Pays de la Loire en 2004 (production organisée). Ils rassemblent près de 310 000 femelles, soit plus de 45 % du cheptel national en production organisée. La dimension économique moyenne des ateliers ligériens est proche de 500 lapines mères selon cette même source. A l'instar du niveau national, il existe quelques élevages indépendants en Pays de la Loire.

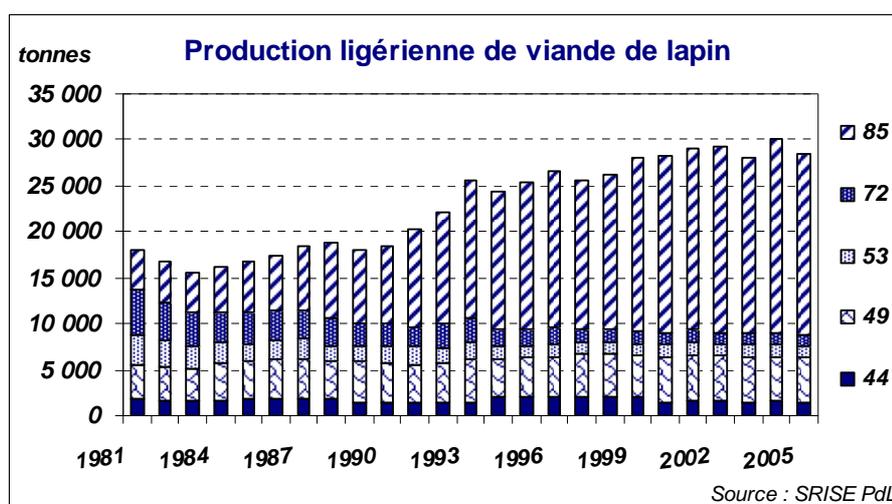
Répartition géographique des élevages en Pays de la Loire (Source : FENALAP, 2004)

Source : FENALAP 2004	Nb élevages	Nb femelles	Nb moy femelles par atelier
Loire-Atlantique	52	21 269	409
Maine et Loire	140	61 663	440
Mayenne	35	13 199	377
Sarthe	26	9 745	375
Vendée	378	201 460	533
Total Pays de la Loire	631	307 336	487
Total France	1 546	678 388	439

L'enquête structure indique un nombre bien plus élevé d'élevages producteurs pour un nombre de lapines mères pratiquement similaire. Elle comptabilise en effet toutes les exploitations détenant des lapins quelle que soit la dimension de l'élevage. Ce mode d'inventaire augmente donc considérablement le nombre d'élevages sans que ceux-ci puissent être véritablement considérés comme professionnels (élevages familiaux...).

La production ligérienne principalement réalisée par la Vendée et le Maine et Loire

La majeure partie des élevages cunicoles recensés par la FENALAP (production organisée) se situent dans 2 des départements ligériens : la Vendée et le Maine et Loire. Ils totalisent 82 % des élevages et 85 % des lapines mères des Pays de la Loire.



Un bassin de production sud Pays de la Loire – nord Poitou-Charentes

La production ligérienne de viande de lapin s'élève à plus de 28 000 tec, soit 52 % de la production nationale organisée en 2005. En comparaison (indépendamment des échanges interrégionaux), les fabrications d'aliments composés représentent 32 % des fabrications

nationales et les abattages le quart de l'activité d'abattage en France. Cet écart s'explique par l'abattage d'une part de la production ligérienne en Poitou-Charentes (abattoir Loeul et Piriou à Thouars notamment) et en moindre mesure en Bretagne. Le concept de bassin de production correspondrait d'ailleurs plus à la réalité économique que le simple découpage administratif régional. Ce bassin de production se situe à cheval sur le sud des Pays de la Loire (Vendée, Maine et Loire) et le nord du Poitou-Charentes (Deux-Sèvres).

Une production réalisée par des élevages moins nombreux mais plus professionnels

La production ligérienne est largement assurée par des élevages professionnels qui destinent leurs animaux aux abattoirs. A ce titre, elle n'a pas suivi la tendance de la production nationale depuis une quinzaine d'année, mais plutôt celle des abattages contrôlés, c'est-à-dire une croissance essentiellement centrée sur la fin des années 80 et les années 90.

Selon les principaux acteurs de la production organisée ligérienne, le nombre d'élevages connaît une décroissance globale de 3 à 4 %/an depuis le début des années 2000 (variable selon les organisations). Le potentiel de production a néanmoins été maintenu compte tenu des gains de productivité, des reprises, des créations et des agrandissements d'ateliers.

Une certification des entreprises et une démarcation des produits ligériens

Dans le but de différencier la production, plusieurs cahiers des charges ont été instaurés. Plus des 2/3 des élevages ligériens possède une certification de type Agriconfiance®. C'est un système de management de la qualité de la production agricole dans les domaines de la sécurité des aliments, la traçabilité, et la maîtrise des impacts environnementaux pour les exploitations adhérentes à un groupement et le groupement lui-même.

S'agissant de la démarcation du produit, différentes démarches existent en filière lapin. La CCP n'est plus reconnue comme SOQ (signe officiel de qualité), mais est encore utilisée comme instrument de différenciation du produit. Il existe différentes variantes de cahiers des charges portant sur la traçabilité, l'alimentation végétale, l'origine, la durée et le système d'élevage, les Oméga 3... Le LR est peu représenté en Pays de la Loire et concerne seulement les adhérents aux groupements bretons. D'autres cahiers des charges assez divers coexistent. Ils sont orientés vers des thématiques d'origine régionale, de traçabilité, de santé, de bien-être... Plus du tiers des lapins ligériens produits est commercialisé sous CCP, moins de 15 % sous divers cahiers des charges et moins de 1 % sous LR (source étude ITAVI 2006).

La mise en place de telles démarches s'appuie le plus souvent sur des partenariats entre les différents maillons de la filière notamment les abattoirs et les groupements.

3.2. Les acteurs de la production

a - Caractéristiques des élevages

Les exploitations cunicoles n'ont pas fait l'objet d'un suivi statistique exhaustif depuis le dernier recensement général de l'agriculture de 2000. En l'absence de données récentes et afin d'appréhender les évolutions de cette filière, l'ITAVI a engagé un travail d'enquête et de recensement de données quantitatives et qualitatives auprès des élevages cunicoles français en 2005² (participation de 680 éleveurs adhérents d'un groupement pour la majorité d'entre eux). C'est en partie sur ces données que le présent rapport s'appuie pour décrire les élevages cunicoles ligériens. La représentativité de l'échantillon s'élève à 52 % des élevages ligériens et 58 % des femelles présentes en Pays de la Loire.

² La production cunicole française, caractérisation des systèmes de production et perspectives d'évolution, Annick Azard, ITAVI, juin 2006.

Des ateliers plutôt dirigés par de jeunes éleveurs et dans des structures sociétaires

Les responsables des ateliers cynicoles sont comparativement plus jeunes que la population active agricole. Les plus de 50 ans « ne représentent que » 25 % des effectifs contre 45 % tous secteurs agricoles confondus. Cette situation trouve en partie son origine dans le développement récent de cette filière ces 20 dernières années. Toujours selon les résultats de l'enquête ITAVI, 28 % des éleveurs ont recours à de la main-d'œuvre occasionnelle et dans 39 % des cas, les responsables d'atelier sont des femmes.

Niveau de spécialisation des exploitations (Source : ITAVI)

Part du lapin dans le chiffre d'affaires de l'exploitation	Echantillon France (654 exploitations)	Echantillon PDL (307 exploitations)
100 %	26 %	18 %
75 à 99 %	14 %	13 %
50 à 74 %	23 %	26 %
25 à 49 %	29 %	36 %
< 25 %	8 %	7 %

Les exploitations détenant un atelier cynicole en Pays de la Loire sont peu spécialisées dans cette production. D'après l'enquête ITAVI, la part des exploitations dont le chiffre d'affaires est constitué de 75 à 100 % par l'activité cynicole s'élève à 31 %, contre 40 % à l'échelle nationale.

Forme juridique des exploitations cynicoles (Source : ITAVI)

Statut juridique	Echantillon France (679 exploitations)	Echantillon PDL (322 exploitations)
Individuel	47 %	35 %
EARL	27 %	29 %
GAEC	22 %	31 %
SCEA	3 %	3 %
Autre (co-exploitation, SARL)	1 %	2 %

Les ateliers cynicoles ligériens sont plutôt détenus par des structures sociétaires (65 % contre 53 % en France). Cette situation est à mettre en corrélation avec le fait sociétaire très marqué en Vendée, département par ailleurs leader dans la production cynicole en Pays de la Loire. La population « relativement jeune » des responsables d'ateliers cynicoles n'abrite cependant pas totalement cette filière des effets du vieillissement de la pyramide des âges, même si le fait sociétaire peut en partie l'atténuer. Aussi, les acteurs de la filière accordent-ils une importance stratégique au maintien du potentiel de production lors des cessations d'activités, par des reprises ou des créations de places, tout en veillant à l'équilibre offre - demande permis par le marché.

Conduite de la reproduction en Pays de la Loire (Source : ITAVI)

Nb lapines	IA*	Bande unique*	Tout plein-tout vide*
1 à 250	88 %	88 %	12 %
251 à 500	99 %	96 %	18 %
501 à 750	99 %	96 %	33 %
751 et plus	100 %	95 %	24 %

* en part des exploitations

La plupart des élevages enquêtés ont une taille comprise entre 200 et 700 lapines en production (dimension économique moyenne de 500). La conduite d'élevage prépondérante est l'IA avec conduite en bande unique, elle concerne plus de 90 % des élevages en Pays de la Loire.

Les performances technico-économiques améliorées grâce à la rationalisation

A l'instar d'autres productions animales, la performance technico-économique est primordiale dans la formation du revenu de l'exploitant cunicole. Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte actuel de conjoncture dégradée. Les résultats du programme d'appui technique Renaceb révèlent la bonne performance des élevages ligériens en moyenne par rapport au niveau national.

Résultats technico-économiques des élevages cunicoles ligériens (Source : ITAVI)

Résultats Renaceb 2005	Echantillon France (1 131 ateliers)	Echantillon PDL (542 ateliers)
<i>Taux de mise bas/IA (%)</i>	79,3	80,8
<i>Nb de lapins produits/femelle/an</i>	49,7	50,9
<i>Nb kg vendus/IA</i>	13,98	14,53
<i>MCA (€/femelle/an)</i>	119,6	121,4

La marge sur coût alimentaire (MCA) a progressé de 8,2 €/femelle sur 10 ans (119,6 € en 2005) alors que le prix de vente vif a reculé de 0,21 €/kg sur la même période. La production par IA est passée de 12,71 à 13,98 kg pour un poids individuel vif similaire (2,44 kg) sur le même laps de temps. La confrontation de ces quelques données témoigne de l'importance de la maîtrise des progrès techniques par les éleveurs dans l'élaboration des résultats technico-économiques. Les facteurs favorables les plus fréquemment cités sont la pratique de l'IA, la conduite en bandes, une infrastructure d'élevage performante (neuf ou rénové) et la spécialisation du responsable de l'élevage dans cette activité. L'amélioration des conditions d'élevages est en effet aussi un levier pour réduire les coûts de production notamment les frais thérapeutiques.

Les résultats des élevages ligériens supérieurs à la moyenne nationale

Ce niveau de résultat technico-économique (MCA) est néanmoins à confronter à l'ensemble des charges inhérentes à la production : autres charges opérationnelles que l'alimentation et charges de structures pour parvenir à la notion de revenu.

Le réseau de fermes de références cunicoles (programme Cunimieux, source ITAVI) a établi le coût de production des ateliers du Grand Ouest à 1,72 €/kg vif main-d'œuvre comprise (hypothèse de rémunération à 1,5 SMIC net mensuel) contre 2 €/kg vif pour les autres régions en 2005-06. Sur cette période, la conjoncture permettait la couverture de ce coût de production et donc de bénéficier de ce niveau de rémunération dans le Grand Ouest pour un atelier moyen de 613 femelles. Cette même source révèle que les résultats sont plus intéressants pour les productions sous cahiers des charges (CCP et autres) qu'en standard. L'évolution des prix de vente à la baisse, conjointe à l'élévation des charges, risque de porter atteinte au niveau de revenu habituellement atteint ces dernières années en dépit de la poursuite des progrès techniques.

b - Elevages cunicoles et développement durable

La durabilité des élevages s'appuie sur les 3 piliers du développement durable : économique, social et territorial, et environnemental.

Les déterminants structurels de la viabilité économique réunis en dépit de difficultés de marché importantes depuis 2006-07

La viabilité d'un élevage dépend des résultats économiques qu'il génère. Ils sont corrélés à la maîtrise technico-économique des ateliers (productivité, conditions sanitaires, coûts de production...). Cette maîtrise est une condition indispensable pour résister aux fluctuations de marché et aux crises sanitaires. La viabilité des élevages est donc liée aux efforts des différents maillons de la filière en matière d'innovation sur les modes de conduite des systèmes (alimentation, reproduction, maîtrise sanitaire ...). Elle est également assurée par la valorisation de la production auprès du consommateur final. Les diverses certifications et démarches qualité basées sur des cahiers des charges stricts ont été développées dans ce sens. La filière subit néanmoins de plein fouet le repli des prix de vente et la hausse des coûts de production depuis la fin de l'année 2006.

La production cunicole ne perçoit pas de soutiens agricoles directs et spécifiques. Compte tenu des perspectives probables d'évolution de leur niveau et de leur mode de répartition, être indépendant des soutiens est un atout et un facteur de viabilité toutes choses égales par ailleurs.

La transmissibilité de l'élevage est une condition de la durabilité. Or l'activité cunicole est confrontée à la progression des besoins en capitaux à l'instar des autres productions animales (augmentation de la taille des ateliers, coût des infrastructures...). La création ou la reprise d'atelier cunicole est ainsi accompagnée par les organisations de producteurs. Les systèmes sont divers. Les plus courants sont basés sur des mécanismes de garanties de prix et/ou de marge, d'aides à l'investissement et à la modernisation des bâtiments... D'autres peuvent être plus élaborés en faisant participer au capital de l'élevage cunicole nouvellement créée ses principaux partenaires : groupement, abattoir, fabricant d'aliment (concept Easylap de la CIAB).

Une vivabilité assurée pour l'éleveur, des liens sociaux et territoriaux avérés

Ce pilier repose sur les conditions de travail (contraintes, pénibilité), mais également sur l'existence du lien social entre l'exploitation et son environnement proche (voisinage, commune) comme lointain (société, consommateur).

Les conditions d'élevage déjà facilitées par les caractéristiques de l'animal (pas bruyant, ni agressif ou trop odorant) sont en constante amélioration. La rationalisation des élevages (infrastructures et automatisations) a réduit le temps de travail par unité produite. Le lapin bénéficie d'une image plutôt positive auprès du consommateur. Il souffre en outre moins de l'étiquette « hors sol » que les productions avicoles ou porcines peuvent parfois porter. Certaines de ces caractéristiques de l'élevage cunicole expliquent très certainement que le fait que 40 % des responsables d'ateliers sont des femmes.

L'analyse des différents maillons démontrera l'impact positif des élevages cunicoles ligériens sur l'emploi salarié agro-alimentaire et dans les services dédiés à l'agriculture en Pays de la Loire et dans les régions périphériques. Le fonctionnement de la filière repose sur principalement sur une organisation collective (groupements de producteurs, unions) et des relations partenariales avec les autres maillons, gages d'efficacité et de dynamisme.

Un impact environnemental maîtrisé, gage de reproductibilité

L'activité cunicole doit également être reproductible au plan environnemental. Le coût énergétique des ateliers cunicoles est faible, cela n'empêche cependant pas d'envisager des réflexions sur les économies d'énergie et les possibilités de substitution par des énergies renouvelables. La production rationnelle de lapins de chair est réalisée sur grillage, ce qui permet de stocker les déjections sous les cages (fosses profondes) ou de les évacuer vers une fosse (raclage journalier). La mise en conformité des ouvrages de stockage des déjections dans le cadre du PMPOA (Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole) garantit l'innocuité de l'activité cunicole à l'égard du milieu naturel (absence de fuites). La gestion du stockage permet d'épandre ces déjections peu odorantes sur les terres comme amendement organique pendant les périodes autorisées. Des systèmes autres que les 2 grandes méthodes classiques ont été mis au point afin d'obtenir assez facilement du

compost à la sortie des élevages en séparant les phases solides et liquides. Reconnus depuis mars 2007, par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ils présentent l'avantage de réduire les besoins en surface d'épandage.

c - Organisation de la production

Les élevages ligériens très majoritairement adhérents à un groupement

Les éleveurs en production organisée (majorité de la production en Pays de la Loire) commercialisent leur production par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs. Quatre sont implantés en Pays de la Loire dont 3 en Vendée. Ils emploient globalement entre 50 et 55 ETP (équivalent temps plein). Ces 4 structures génèrent un chiffre d'affaires cumulé de plus de 75 millions d'euros. A noter l'existence d'une association d'éleveurs indépendants : AELI (Maine et Loire) rassemblant plusieurs éleveurs et quelques milliers de cages mères.

Les groupements de producteurs ligériens

Groupement	Activité	Elevages adhérents 2007	Lapins produits 2006
CPLB (Coopérative des producteurs de lapins du bocage ; Réaumur, Vendée)	100 % lapin	245 dont 45 hors Pdl	8 millions
CIAB (Coopérative interdépartementale des aviculteurs du bocage ; Saint Fulgent, Vendée)	Volaille et lapin	38 dont 3 hors Pdl	1,1 million
GPL CAVAC (Groupement de producteurs de lapins ; La Roche/Yon, Vendée)	Groupement 100 % lapin au sein d'une coopérative polyvalente	126 dont 9 hors PdL	3 millions
Terrena production lapin (Villedieu la Blouère, Maine et Loire)	Groupement 100 % lapin au sein d'une coopérative polyvalente	117 dont 4 hors PdL	2,6 millions

Les élevages cunicoles des Pays de la Loire ne sont pas tous adhérents aux groupements ligériens et vice-versa : 15 à 20 % adhèrent à un groupement implanté en périphérie des Pays de la Loire : GAELAP, SYPROLAP, LISOË, CECAB en Bretagne ; Normandie lapin en Basse-Normandie et Poitou lapin en Poitou-Charentes.

Le rôle des groupements de producteurs est multiple mais central :

- organisation de l'approvisionnement en cheptel reproducteur, aliment, produits sanitaires et pharmaceutiques, matériel ;
- interlocuteur des producteurs avec les autres maillons (négociations, partenariats...) ;
- appui technique, sanitaire, environnemental auprès des éleveurs ;
- accompagnement de projets de création et de reprise d'ateliers ;
- planification de la production ;
- mise en marché de la production de lapins vivants.

3.3. Le maillon sélection-multiplication

La sélection orientée vers la réduction des coûts de production

L'activité sélection consiste à conduire des travaux de recherche sur la génétique dont l'objectif est de produire des souches améliorant l'efficacité du maillon production et de

répondre aux attentes du consommateur. D'autres travaux de recherche portent sur l'expression optimale du potentiel génétique mis au point : alimentation, ventilation... Après avoir été orientés sur les problématiques de la productivité (nombre de kg de lapin/IA) et des poids à la vente, les travaux de recherche portent sur l'homogénéité des produits, la longévité des carrières des reproducteurs, le développement de souches plus résistantes aux problèmes sanitaires récurrents et l'abaissement de l'âge d'abattage (réduction des coûts de production).

L'activité multiplication consiste à produire et commercialiser des animaux reproducteurs destinés aux élevages. Elle peut être réalisée par les organisations de producteurs, ce qui est le cas de la CPLB.

Les entreprises de sélection-multiplication ligériennes

<i>Entreprise</i>	<i>Activité</i>	<i>Reproducteurs produits 2006</i>
GRIMAUD Frères (Roussay ; Maine et Loire)	Sélection-reproduction : 40 % lapin 60 % volaille	300 000 reproducteurs dont 50 000 grands parentaux

L'entreprise GRIMAUD Frères est la seule entreprise ligérienne à intervenir sur le marché de la sélection-multiplication cunicole (40 % du CA global, soit 7 millions d'euros ; 60 ETP). Elle cohabite sur ce maillon de la filière cunicole avec 2 autres entreprises françaises : Eurolap (Bretagne) et Hycole (Nord), mais détient la quasi-totalité du marché au niveau ligérien (90 % ; 70 % en France). Ce maillon rencontre des difficultés de recrutement de main-d'œuvre salariée.

La France est le seul pays à détenir un schéma génétique, ce qui la place en position de leader sur le marché européen de la sélection cunicole. La présence de la France sur les marchés à l'export permet la coexistence de plusieurs sélectionneurs et le maintien d'une concurrence. Cette avancée « technologique » de la sélection cunicole française s'explique également par l'implication importante de la recherche publique (INRA) en synergie avec les acteurs privés.

3.4. Le maillon alimentation animale

Les fabrications ligériennes d'aliment lapin s'élèvent à 148 000 t en 2006, soit 3,9 % de la production totale d'aliments composés en Pays de la Loire (proportion de 2,2 % à l'échelle nationale) et un tiers de la production nationale d'aliment lapin. Les principaux intervenants de ce maillon de la filière sont Arrivé, Bellanné Thouars, CAVAC, Evalis, Peigné, Sanders, Terrena. Ce maillon emploie plus de 1 600 personnes en Pays de la Loire pour l'ensemble des fabrications (source EAE 2005). La comptabilisation des ETP spécifiquement dédiés à la production d'aliment lapin est délicate à réaliser. Son poids dans la totalité des fabrications ligériennes (3,9 %) peut néanmoins permettre d'apprécier l'importance du salariat (60-70 ETP). Ce maillon comprend également des firmes services qui accompagnent les fabricants dans la formulation des aliments qu'ils produisent et des sociétés de transport de l'aliment pour les fabricants qui externalisent ces fonctions.

Des quantités minimales critiques pour être compétitif sur le marché de l'aliment lapin

La petite dimension de la filière cunicole implique des volumes de fabrication d'aliment lapin moindres que ceux d'autres espèces. Or fabriquer de l'aliment lapin suppose des investissements qui lui sont spécifiques compte tenu des contraintes de technologie usine (texture, granulométrie de l'aliment), de stockage des matières premières particulières au lapin, de logistique et de suivi technique propres à cet aliment. Il existe donc à dire d'expert un seuil critique au-dessous duquel le coût de production est plus important, les volumes

réalisés ne permettant pas de réaliser des économies d'échelle. Ce seuil critique s'élèverait aux alentours de 5 000 t/an.

Des pistes exploitées pour avancer dans la démédiation

La démédiation est aujourd'hui envisageable grâce à la bonne situation sanitaire des élevages, imputable aux progrès réalisés depuis 10 ans dans la conduite de l'élevage cunicole. Sa mise en œuvre relève en effet de la gestion globale de l'élevage cunicole et non pas seulement l'évolution de quelques postes. Au niveau du maillon alimentation, des travaux de recherche sont axés sur la réduction de l'emploi de certaines molécules en les substituant par des additifs alternatifs et/ou en optimisant la formulation (importance du type de fibre utilisée...).

Des leviers pour contenir les coûts de production et valoriser les qualités intrinsèques de la viande de lapin

Divers leviers existent pour réduire les coûts de production (efficacité alimentaire, productivité...), le rationnement de l'alimentation en est un. Cette pratique, déjà appliquée dans les élevages, permet une meilleure digestibilité de l'aliment et donc une réduction du coût de l'alimentation dont le prix des intrants s'est considérablement accru. Les recherches en cours visent à optimiser les résultats de cette pratique.

L'équilibre alimentaire de l'animal est en outre fondamental pour optimiser et valoriser les qualités nutritionnelles et diététiques de la viande de lapin auprès du consommateur. La mise au point de cahiers des charges garantissant cet équilibre nutritionnel fait l'objet de partenariats entre différents maillons de la filière. L'objectif est d'élargir la consommation de viande de lapin à des publics soucieux de la qualité diététique des viandes qu'ils consomment (Omega 3...) et d'en faire un produit comparable au poisson afin de lui éviter de subir le contexte d'érosion des viandes.

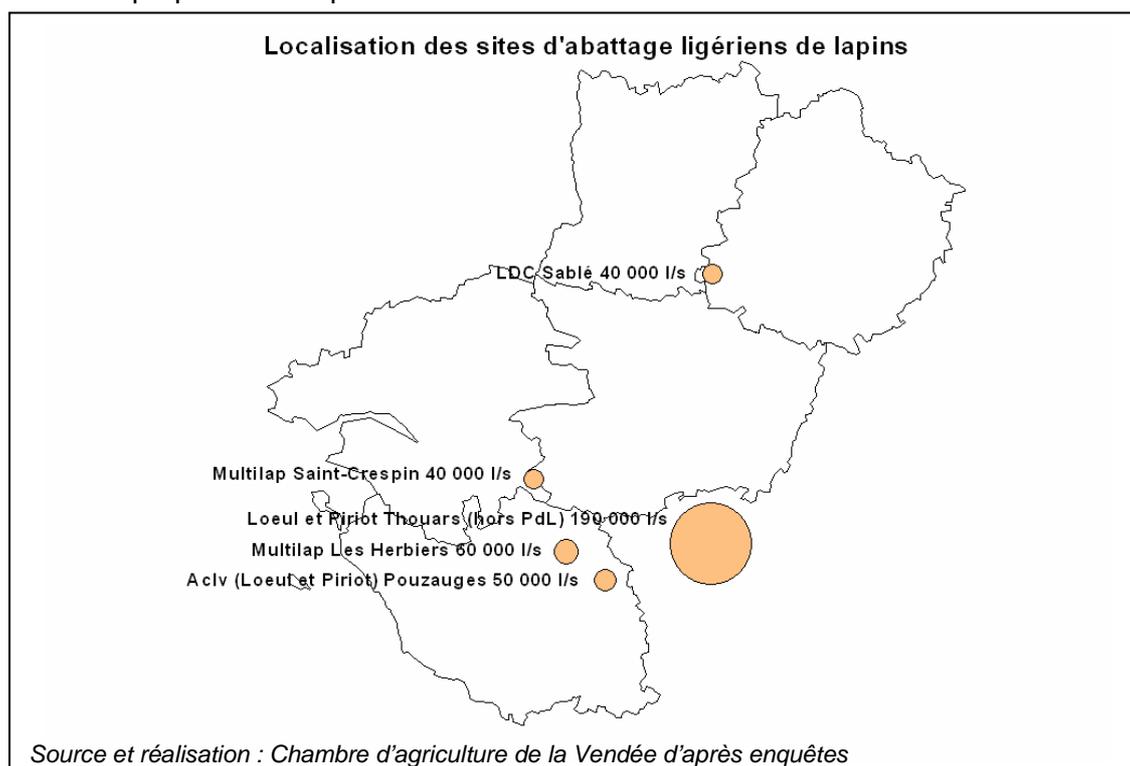
3.5. Le maillon abattage-transformation

Principaux abattoirs disposant d'un site ligérien d'abattage et de transformation

Entreprise d'abattage	Activité	Abattages 2006	Sites alimentés par la production cunicole ligérienne		
			Etablissement	ETP	Nb lapins/s
Mutilap (Saint-Crespin sur Moine ; Maine et Loire)	Lapins et chevreaux	7 000 t	Les Herbiers 85 St-Crespin 49	80 80	60 000 40 000
Loeul et Piriote (Thouars ; Deux-Sèvres)	Lapins, chevreaux et plats cuisinés	18 000 t	ACLV Pouzauges 85 Thouars 79 Lignol 56	85 350 35	50 000 190 000 35 000
Groupe LDC (Sablé sur Sarthe ; Sarthe)	Lapins et volailles	6 500 t	Sablé sur Sarthe 72 La Chapelle d'Andaine 61	70 80	40 000 50 000

La production ligérienne n'est pas abattue en totalité sur le territoire régional. Une part de la production ligérienne est également traitée en Deux-Sèvres (Loeul et Piriote, Etablissements Meyer), en Bretagne (Bretagne Lapins, Loeul et Piriote) et en Basse-Normandie (LDC). Pour mémoire les abattages contrôlés ligériens représentent 25 % des abattages contrôlés nationaux, soit environ 13 500 t. Ce maillon emploie au moins 315 ETP en Pays de la Loire et génère 70 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé pour les seuls sites d'abattage ligériens. Les salariés des petits abattoirs et tueries ne sont pas compris dans cet effectif.

Ces abattoirs sont soit spécialisés dans le lapin (Multilap pour les sites ligériens), soit multi-espèces. L'ensemble des sites réalise l'abattage, la découpe et le désossage mais pas forcément la préparation de produits élaborés.



Remarque : il convient également de prendre en compte au plan économique l'activité des principaux abattoirs des régions limitrophes en Poitou-Charentes (Loeul et Piriou à Thouars 79 mentionné sur la carte, Meyer à Chef-Boutonne 79), en Bretagne (Bretagne Lapins à Baud 56, Loeul et Piriou à Lignol 56) et en Basse-Normandie (LDC à La Chapelle d'Andaine 61).

Le rayon frais de la GMS est le principal débouché de la viande de lapin en France

La majeure partie des volumes (90 à 95 %) est commercialisée en frais, le solde en congelé. La congélation a pour objectif de compenser le recul de la demande intérieure pendant la période estivale. Les produits congelés sont principalement destinés à des marchés de dégagement à l'exportation et en RHD en dehors de quelques contrats en GMS (grandes et moyennes surfaces).

Les GMS constituent le principal client des abattoirs qui traitent la production ligérienne (60 à 80 % des abattages selon les abatteurs dont 5 à 10 % de hard discount). A l'instar des autres filières agro-alimentaires, cette importance leur confère un pouvoir de marché sur l'ensemble de la filière cunicole. Les grossistes et la RHD représentent 15 à 35 % des abattages et l'export 5 à 10 %.

Bien que la GMS soit le débouché le plus rémunérateur, elle exerce le maximum de pression sur l'abattoir et donc sur la production (prix, taux de livraison, qualité, produits standardisés à poids constant). La place accordée au lapin dans les linéaires est réduite, laissant peu de possibilité de promouvoir de nombreuses références, ce qui constitue en soi un frein supplémentaire à la consommation.

L'export : des marchés de dégagement pour les entreprises ligériennes

Compte tenu des volumes qui y sont commercialisés, la tenue du marché intérieur est fondamentale pour l'équilibre de la filière cunicole ligérienne. Les marchés à l'export (Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, Grande-Bretagne) ont néanmoins un rôle stabilisateur. Ils constituent en effet des marchés de dégagement et d'opportunité pour certains abattoirs, mais aussi des débouchés plus réguliers pour d'autres comme l'Allemagne (frais en festif et congelé). Les difficultés actuelles rencontrées tant sur le marché national (demande et concurrence) qu'à l'export (demande et compétitivité) sont de

nature à déstabiliser et remettre en cause la pérennité des petites structures d'abattage et des producteurs les plus fragiles économiquement.

Des stratégies de commercialisation diverses

Elles sont « pilotées » par les entreprises elles-mêmes qui possèdent des services qualité, R&D, marketing et force de vente. Alors que certaines entreprises tablent à la fois sur les MDD (marque de distributeur) et les marques propres, d'autres s'appuient uniquement sur leurs marques propres. Ces dernières peuvent être spécialement dédiées au lapin ou déjà existantes pour d'autres viandes comme la volaille.

Le développement de ces marques s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et basée sur la praticité, la segmentation et la diversification pour coller à l'évolution de la consommation de produits carnés : présentation, découpe, désossage, produits élaborés. Ces innovations qui peuvent s'inspirer de succès avérés pour d'autres viandes mobilisent plusieurs ETP par entreprise d'abattage. Tout en s'appuyant sur un dispositif de traçabilité (100 % végétal...) et de qualité, il semblerait à l'instar d'autres filières de produits carnés que l'avenir de la viande de lapin repose plus sur les stratégies de marques que sur les SOQ. Pour ces abattoirs, le lapin standard n'est plus suffisant. A ce titre, les principaux abattoirs ligériens s'approvisionnent de moins en moins chez les éleveurs indépendants chez lesquels il est plus difficile de faire respecter différents cahiers des charges (traçabilité, santé, bien-être...). Les élevages s'inscrivent donc de plus en plus dans la démarche système de type Agriconfiance® qui devrait à terme couvrir l'ensemble de la production organisée.

La compétitivité de la viande de lapin dépendante des gains de productivité des abattoirs et des élevages

En réponse aux exigences croissantes de la GMS et en filigrane à celles du consommateur, et à l'instar des autres maillons de la filière (alimentation...), les abattoirs sont certifiés : ISO 9001 pour certains et/ou IFS pour d'autres. L'ISO porte sur la certification des process et l'IFS sur la sécurité alimentaire. Selon certains des acteurs de ce maillon de la filière, l'intégration de ces démarches dans le fonctionnement de l'entreprise facilite l'industrialisation et donc les gains de productivité de l'activité. Conjointement à ceux réalisés au niveau du maillon élevage, ils concourent à la nécessaire amélioration de la compétitivité de la viande de lapin (enjeu fondamental) dans le contexte d'érosion structurelle de la consommation des viandes et donc de concurrence entre viandes. Le secteur de l'abattage bénéficie en effet de la professionnalisation de la production cunicole et à ce titre l'encourage. Les bénéfices qualitatifs viennent d'être évoqués. La rationalisation de la production (bande unique), outre les gains de productivité, a en effet l'intérêt d'optimiser les approvisionnements des chaînes d'abattage et de réduire les coûts logistiques.

Des contraintes de production environnementales et socio-économiques

Les entreprises agro-industrielles sont, à l'instar des exploitations agricoles, soumises au respect de règles environnementales et notamment l'obligation d'assurer le traitement de leurs déchets carnés (190 €/t avant négociation). Ces coûts d'équarrissage sont néanmoins réduits par la valorisation de certains co-produits destinés au marché de l'habillement (fourrures) ou celui du pet-food. Elles sont confrontées à une autre contrainte qui est celle du recrutement de la main-d'œuvre (image de l'activité d'abattage peu attirante).

3.6. Analyse des relations entre les acteurs de la filière ligérienne

Des stratégies de relations verticales diverses mais fortes entre les organisations de producteurs et les autres maillons

Dans le cas du maillon alimentation, certaines organisations de producteurs ont des partenariats exclusifs avec un seul fournisseur (cas des coopératives ayant leurs propres usines). A l'opposé d'autres sont très ouvertes à la pluralité.

Les pratiques de partenariat sont également variables avec le maillon sélection-multiplication tout comme le choix des souches génétiques et la détention de centres de multiplication et

d'insémination. Les possibilités de choix sont cependant moindres étant donné le nombre limité d'acteurs. La sélection reste donc le pré carré de quelques entreprises spécialisées. La multiplication peut par contre être réalisée en collaboration avec les groupements.

S'agissant des abattoirs, la tendance est au partenariat exclusif ou presque (de 80 à 95 % de l'activité) tout en développant des liens capitalistiques avec plusieurs outils d'abattage. La finalité de l'actionnariat est d'assurer la sécurité des débouchés. La nature capitaliste des relations engagées renforce la stabilité des partenariats et la synergie des moyens dans l'entreprise de démarches innovantes visant à améliorer le produit (mise en place de cahier des charges...). L'ensemble de ces relations à origines multiples (historiques, capitalistiques...) confère une position centrale aux organisations de producteurs dans les négociations avec l'abattage, les prises de décisions des entreprises (actionnariat). Réciproquement, les abattoirs en lien avec les autres maillons accompagnent la professionnalisation des élevages (qualité, productivité).

Des stratégies d'union en réponse à l'évolution du contexte

Les relations horizontales entre les principales structures sont de nature concurrentielle. Elles n'empêchent cependant pas des travaux en commun comme la mise au point d'une GTE (Netlap). Des stratégies d'unions sont par ailleurs en émergence au sein du maillon production :

- Union Elaptis : entre GPL CAVAC et CPLB (11 millions de lapins, 28 % du marché national, 370 éleveurs) ;
- Unilap : entre Terrena production lapin et Poitou lapin (6,5 millions de lapins, 15 % du marché national, 270 éleveurs).

Ces unions visent à dégager des économies d'échelle au niveau de chaque maillon (multiplication, aliment lapin...) afin de poursuivre l'amélioration des performances et de la rentabilité des élevages. Ces unions reposent sur la mise en commun d'autres dossiers tels que l'harmonisation des cahiers des charges Agriconfiance®... Etablir des partenariats privilégiés, aussi bien avec l'amont que l'aval, est également un levier nécessaire pour travailler sur l'adaptation du produit aux besoins du marché dans le contexte actuel de difficultés à maintenir le potentiel de consommateurs.

3.7. Poids économique et socio-économique de la filière ligérienne

Récapitulatif du poids de la filière ligérienne dans la filière nationale

	<i>Filière Pays de la Loire</i>	<i>Poids dans la filière nationale</i>
Le maillon production		
<i>Nb élevages</i>	630	41 %
<i>Nb femelles</i>	307 000	45 %
<i>Production</i>	28 000 tec	52 %
Le maillon alimentation		
<i>Aliment lapin fabriqué</i>	148 000 t	31 %
Le maillon abattage-transformation		
<i>Abattages contrôlés</i>	13 500 tec	25 %

Ce récapitulatif met en exergue le poids économique de la filière cunicole des Pays de la Loire dans la filière nationale au moyen de quelques critères. Bien qu'on ait l'habitude de la qualifier de petite filière au niveau national, elle revêt une importance conséquente en Pays de la Loire.

Poids économique et socio-économique de la filière sur le territoire ligérien (hors élevages cynicoles)

Maillon de la filière	Chiffre d'affaires (millions €)	Emplois salariés (ETP)
Production <i>Groupements de producteurs</i>	75	50-55
Alimentation <i>Fabricants d'aliment lapin</i>	40*	60-70*
Sélection-multiplication <i>Sélectionneurs-multiplicateurs</i>	7	60
Abattage-transformation <i>Principaux abattoirs</i>	70	315

* approche estimée en appliquant la part relative des fabrications d'aliments lapin dans le total aliments pour animaux fabriqués en Pays de la Loire sur le total du chiffre d'affaires et des effectifs salariés de cette branche d'activité.

La filière cynicole ligérienne (hors exploitations) a un impact non négligeable sur l'emploi salarié en Pays de la Loire : plus de 500 ETP pour les seuils maillons inventoriés. Mais si l'on prend en compte l'ensemble des emplois (éleveurs, salariés directs et indirects), la filière génère plus de 1 000 ETP. D'autres emplois sont en effet directement générés par cette filière notamment dans les firmes services en alimentation animale, les entreprises de matériel d'élevage et de construction de bâtiments, les sociétés de transport, le marché des produits vétérinaires et sanitaires... Cette filière génère aussi des emplois indirects en consommant des services divers (finance, gestion, nettoyage de bâtiments...). Plus globalement, cette analyse démontre une nouvelle fois l'impact du secteur agricole et notamment celui des productions animales sur la vivacité de l'économie d'un territoire.

3.8. Forces et faiblesses - opportunités et menaces de la filière ligérienne

Après avoir décrit la filière cynicole ligérienne et expliqué son fonctionnement, nous nous proposons de mettre en exergue les lignes directrices qui sous-tendent la problématique actuelle de la filière en inventoriant ses forces et ses faiblesses, mais également ses opportunités et ses menaces. Les perspectives favorables ou défavorables de la filière ligérienne dépendent en effet de la capacité de ses acteurs à valoriser les forces et saisir les opportunités tout en annihilant les faiblesses et les menaces.

Forces	Faiblesses
La viande de lapin	
<p>Qualités diététiques et gustatives reconnues par le consommateur : « image positive »</p> <p>Démarches de certification (CCP) et de démarcation basée sur des marques, l'origine régionale, la traçabilité, la nutri-santé, le bien-être animal</p>	<p>Demande intérieure en berne avec une accélération en 2007 :</p> <p>Méconnaissance du produit par les classes de consommateurs les plus jeunes et les circuits de distribution</p> <p>Compétitivité prix par rapport aux autres viandes blanches (faiblesse du rendement carcasse)</p> <p>Identification à un « animal de compagnie »</p> <p>Sous-consommation estivale</p> <p>Insuffisance du niveau de communication et de promotion sur le produit ? (coût élevé)</p> <p>Positionnement dans les linéaires de GMS :</p> <p>Faiblesse de l'espace réservé</p> <p>Mise en concurrence avec les autres viandes blanches moins chères (proximité)</p> <p>Compétitivité prix face aux concurrents européens et pays tiers sur le marché UE</p>
Le maillon élevage	
<p>Professionnalisation des élevages :</p> <p>Gains de productivité au niveau de l'animal</p> <p>Performance des résultats techniques par rapport aux autres régions</p> <p>Conditions et gains de productivité du travail</p> <p>Perception positive des élevages cynicoles par le grand public</p> <p>Certification Agriconfiance® des élevages</p> <p>Technicité face à la concurrence étrangère</p>	<p>Médication indispensable à la maîtrise sanitaire des élevages (mais en repli)</p> <p>Variabilité des poids de carcasse versus standardisation demandée par la distribution</p> <p>Maîtrise du potentiel de production :</p> <p>Adéquation à l'évolution du marché européen de la viande de lapin</p> <p>Renouvellement des générations ?</p> <p>Hausse des coûts de production (déjà élevés)</p> <p>Montant des investissements</p>
La filière	
<p>Organisation et structuration efficaces :</p> <p>Discours constructif des agents de la filière</p> <p>Stratégies d'unions et de partenariats</p> <p>Concentration de structures fortes et leaders sur le territoire ligérien : sélection-multiplication, abattoirs... (poids dans la filière nationale)</p> <p>Dynamisme et innovation à tous les maillons de la filière : sélection-génétique, modes d'élevage, mise en marché...</p> <p>Partenariat et interdépendance des différents maillons : relation gagnant-gagnant</p> <p>Nécessaire communication de l'interprofession</p>	<p>Taille réduite de la filière :</p> <p>Moyens limités pour la recherche et la communication</p> <p>Difficulté de recrutement de main-d'œuvre salariée dans différents maillons : sélection-multiplication, abattage...</p> <p>Eloignement des bassins de consommation du sud de la France (plus proches de la concurrence espagnole et italienne)</p> <p>Cotation ne faisant pas l'unanimité des agents de la filière</p>

Opportunités	Menaces
La viande de lapin	
<i>Image nutri-santé de la viande de lapin</i> <i>Exploitation du potentiel de marché :</i> <i>Faible taux de pénétration de la viande de lapin sur le marché intérieur</i> <i>Nouveaux modes de consommation</i> <i>Exportation (mais conditionnée à la compétitivité prix)</i>	<i>Recul de la consommation de viande et forte concurrence entre viandes</i> <i>Marginalisation du lapin dans l'univers des produits carnés</i> <i>Retard et insuffisance de l'offre de produits élaborés</i> <i>Suroffre de viande lapin sur le marché européen :</i> <i>Importations européennes en France et pays tiers par les partenaires commerciaux de la France (effet indirect)</i>
Le maillon élevage	
<i>Potentiel de gains de productivité existants</i>	<i>Réglementations plus restrictives sur l'utilisation de molécules thérapeutiques et sur le bien-être animal au regard de la compétitivité sur les marchés</i> <i>Impact de la crise de 2007 sur la dynamique de renouvellement des élevages ?</i>
La filière	
<i>Faible niveau de recherche et d'investissement des concurrents européens</i>	<i>Médiatisation d'une crise sanitaire</i> <i>Surcapacité de certains outils d'abattage ?</i> <i>Désaffection de certains éleveurs concernés par des réinvestissements compte tenu du contexte de marché</i>

Etant donné son poids dans la filière nationale, de nombreuses forces et faiblesses, mais également opportunités et menaces de la filière ligérienne sont communes avec celles du niveau national. La filière des Pays de la Loire présente néanmoins des forces qui lui sont propres. La densité, la dimension et les performances techniques des élevages ligériens contribuent à la compétitivité de l'ensemble des acteurs de la filière comparativement à d'autres régions (réduction des coûts logistiques, réalisation d'économies d'échelle). Le poids des acteurs ligériens dans la filière nationale figure aussi parmi les forces qui sont spécifiques aux Pays de la Loire.

La filière ligérienne possède également des faiblesses que d'autres régions cunicoles n'ont pas. L'éloignement des zones de consommation du sud la France accentue le défaut de compétitivité face aux importations italiennes et espagnoles plus proches.

Dans un autre registre, l'accès à la production cunicole peut parfois s'avérer compliqué en raison de la pression foncière (emplacement du bâtiment, besoin de surfaces d'épandage) notamment pour les candidats extérieurs au milieu agricole.

4. Perspectives d'évolution de la filière cunicole ligérienne

La description et l'analyse du fonctionnement de la filière cunicole ligérienne à partir d'entretiens avec des acteurs de différents maillons nous permettent d'en poser les principaux enjeux :

- Faire consommer la viande de lapin français sur le marché intérieur ;
- Maîtriser la production pour ne pas déséquilibrer ce marché (par excès ou par défaut) ;
- Poursuivre l'amélioration de la compétitivité de la filière en jouant sur les gains de productivité et la maîtrise des coûts de production des différents maillons dont celui de la production.

4.1. Faire consommer la viande de lapin français sur le marché intérieur

Sont en jeu la perception de l'image de la viande de lapin par le consommateur, mais aussi sa compétitivité prix par rapport aux autres viandes. C'est pourquoi les efforts de communication réalisés par les instances interprofessionnelles (CLIPP), visant à mieux faire connaître les qualités du produit en dépit d'un coût d'achat élevé, sont fondamentaux. Conjointement aux réflexions et plans d'action de plus long terme, des opérations promotionnelles sont entreprises pour tenter d'enrayer la crise actuelle.

Exploiter les qualités et optimiser l'image de la viande de lapin

Les qualités nutritionnelles et diététiques de la viande de lapin sont des atouts pour conserver ses parts de marché auprès des consommateurs traditionnels plutôt âgés, mais également pour atteindre les générations plus jeunes en se positionnant sur le créneau de la nutri-santé (rendre le lapin comparable au poisson). Les actions visant à optimiser ces qualités au niveau de la production se poursuivent (Oméga 3...).

Les efforts déjà réalisés par le maillon production pour réduire la médication pourront à l'avenir bénéficier des résultats des travaux de recherche actuellement en cours à tous les niveaux de la filière.

Démarrer le produit : traçabilité et marques à l'avenir ?

L'interprofession réalise une promotion du produit pour l'ensemble de la filière. Elle reconduit actuellement ses efforts même si l'élévation vertigineuse des moyens à mobiliser l'oblige à changer de mode de communication (suspension des messages télévisés). Parallèlement, chacun des opérateurs d'aval emploie des stratégies de démarcation qui relèvent de la certification du produit et/ou des marques (propres ou de distributeurs). Les CCP sont prédominantes sur les autres cahiers des charges, mais leur positionnement par rapport au lapin standard (différence organoleptique limitée), leur sortie des SOQ et les surcoûts impliqués pourraient éroder leur développement.

Il semble que les stratégies de marques reposant sur des démarches tracées seront à l'avenir plus efficaces pour faire reconnaître le produit auprès du consommateur. Dans ce sens, les abattoirs manifestent des exigences croissantes à l'égard des élevages pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche de certification d'entreprise de type Agriconfiance®. Communiquer sur ce type de certification permettrait de valoriser la viande de lapin auprès des GMS et des consommateurs, mais également de la différencier des viandes importées et produites dans des conditions moins strictes.

Faciliter la consommation de la viande de lapin en modernisant l'offre

L'évolution des modes de consommation et de la perception de l'alimentation oriente la demande vers un aliment plus pratique, mais aussi plus visuel. Ces changements ont,

depuis quelques années, engagé les abattoirs à améliorer la présentation (couleur de la barquette, absence de tête) et à augmenter le degré d'élaboration du produit. La découpe, le désossage des carcasses et la mise en UVC (Unité de vente consommateur) ont été mises en œuvre dans ce sens au cours des années 90. Les efforts actuels et futurs visent à étoffer les gammes de produits élaborés pour toucher les actifs dont le manque de temps les détourne du lapin. Le succès commercial des gammes déjà existantes est prometteur. Cette évolution du produit permet conjointement de réduire la connotation « animal de compagnie » de la viande de lapin pouvant constituer un frein à la consommation, surtout chez les jeunes.

Améliorer la place du lapin dans les linéaires de la grande distribution

Les GMS constituent le vecteur majeur de la viande de lapin vers le consommateur final (60 à 80 % de l'ensemble des circuits de distribution). Il semble à dire d'expert que cette proportion évoluera peu au cours des prochaines années. Leurs préoccupations sur le produit se limitent aujourd'hui à des aspects logistiques (DLC -date limite de conservation-, poids constants...) et bien évidemment de prix. Aussi, compte tenu de l'importance de ce vecteur, une meilleure reconnaissance et prise en compte des spécificités du lapin permettrait d'améliorer sa position dans l'univers des viandes en GMS et donc son attractivité.

4.2. Maîtriser le potentiel de production pour assurer l'équilibre de marché

Les prévisions des spécialistes du marché cunicole tablent au mieux sur la stabilité de la demande intérieure de viande de lapin, sinon sur la poursuite de l'érosion qu'elle subit depuis quelques années. Ces prévisions sont néanmoins à nuancer dans le contexte actuel de crise. La maîtrise de l'offre est donc une condition nécessaire à l'équilibre du marché intérieur et la tenue des prix à la production. Ce constat est d'autant plus avéré que l'exportation vers l'UE, plutôt considérée comme un marché de dégageant, est difficile faute de compétitivité prix des produits français dans le contexte actuel.

Maîtriser le potentiel de production, c'est aussi le maintenir

Maîtriser le potentiel implique un contrôle du développement des élevages pour éviter d'engorger le marché, mais également veiller à ce que le potentiel ne s'érode pas, ce qui affaiblirait la filière et constituerait un appel d'air aux importations. Le maintien du potentiel de production suppose donc un équilibre entre les cessations d'activité d'un côté et les reprises, les créations, les agrandissements d'ateliers et les gains de productivité de l'autre.

Les départs à la retraite occasionnent des cessations d'activité d'ateliers cunicoles et participent au recul du nombre d'élevages ligériens. L'étude conduite par l'ITAVI en 2005 a estimé le taux de départ en retraite à environ 15-20 % du nombre des éleveurs au cours des 5 prochaines années (horizon 2012). Il existe d'autres freins à la pérennisation de l'activité cunicole dans le cas des cessations anticipées : les raisons économiques (rentabilité, investissements...), les problèmes sanitaires, les contraintes réglementaires et la spécialisation des ateliers au sein d'une exploitation.

Les élevages à dimension économique et à performances techniques correctes sont moins touchés par les cessations sans reprise que les ateliers moins techniques à taille réduite et moins voire pas du tout rationalisés comme :

- la production familiale (< 20 lapines) ;
- les élevages semi rationnels (entre 20 et 200 lapines) ;
- une partie des élevages indépendants de plus en plus confrontés aux exigences des abattoirs (cahiers des charges : traçabilité...) et aux réductions de débouchés pendant les périodes de lourdeur du marché, ce qui est le cas depuis fin 2006.

Les avis sur la possibilité de récupérer les volumes de consommation auparavant assurés par la production familiale (circuits plus courts) divergent.

Poursuivre la rationalisation et la professionnalisation des élevages existants et installer de nouveaux éleveurs

Selon la majorité des acteurs rencontrés, l'enjeu du maintien de la production relèverait plus de la rentabilité de l'atelier cunicole (donc de son attractivité) que de la seule problématique du renouvellement des générations.

Indépendamment de l'évolution de la crise actuelle, la région des Pays de la Loire possède des atouts pour attirer et confirmer les vocations : outils d'abattage, groupements, usines d'aliments...

Les différents groupements ligériens poursuivent l'objectif d'attirer de nouvelles vocations en développant des politiques de soutien à l'installation de nouveaux éleveurs en création ou en reprise d'atelier. La gestion des départs s'opérera également avec l'élévation de la dimension économique moyenne des ateliers rationnels existants chez certains, l'évolution des systèmes d'élevage chez d'autres (vers le tout plein tout vide) et globalement la poursuite des gains de productivité (kg produits par IA). A titre d'illustration, la dimension moyenne des élevages, actuellement d'environ 500 lapines mères/UTH, pourrait être portée à plus de 700 unités à dire d'experts. Ces évolutions devraient par ailleurs améliorer la qualité de l'approvisionnement quantitatif et qualitatif des abattoirs en réduisant notamment la variabilité des résultats techniques entre les élevages (poids de carcasse...).

Au regard de ces éléments, l'étude conduite par l'ITAVI en 2005 prévoyait une stabilisation de la production ligérienne à moyen terme, alors qu'elle poursuivrait son érosion dans d'autres grandes régions productrices comme la Bretagne et le Poitou-Charentes. Ces résultats sont bien évidemment à nuancer par le contexte de marché que la filière connaît depuis fin 2006 (prix de vente et coûts de production).

4.3. Maîtriser les coûts de production et renforcer la filière

La filière cunicole doit poursuivre les efforts de compétitivité déjà engagés. Ils relèvent à la fois des gains de productivité et de la maîtrise des coûts de production. La rationalisation de la production a permis de réaliser de grands pas dans cette voie pour elle-même, mais également pour servir la compétitivité des autres niveaux de la filière. L'agrandissement des élevages et le fonctionnement en bandes ont en effet permis de rationaliser les coûts logistiques des livraisons de l'alimentation et de l'enlèvement des animaux par les abattoirs.

S'agissant des coûts de production au niveau des élevages et pour ne citer que quelques exemples, le rationnement de l'alimentation, la réduction d'apports thérapeutiques par l'aliment alliés à la maîtrise de l'ambiance globale des conditions d'élevage commencent à porter leurs fruits. Ils font néanmoins toujours l'objet de recherches pour tendre vers l'optimum. La réduction de l'âge d'abattage en sélectionnant sur le facteur poids figure parmi d'autres pistes de réflexion émises par différents maillons de la filière.

Ces enjeux pourront être relevés si la filière parvient également à s'organiser pour maintenir ses efforts d'innovation, de compétitivité et de communication (au niveau national).

Dans ce sens, plusieurs unions se sont formées récemment au sein du maillon production : Union Elaptis et Unilap afin de dégager des économies d'échelle à chaque niveau de la filière et établir des partenariats privilégiés pour travailler sur l'adaptation du produit aux besoins du marché.

CONCLUSION

La filière cunicole ligérienne pèse dans la filière nationale. Elle concentre en effet des acteurs leaders dans tous les maillons : alimentation, sélection-multiplication, production, outils d'abattage et de transformation, ce qui lui confère un poids économique et socio-économique sur le territoire ligérien. La professionnalisation des élevages conjointe aux efforts d'innovation, fruits de partenariats entre les différents maillons de la filière, a permis de hisser les Pays de la Loire au premier rang des régions productrices de viande de lapin.

Cependant, en dépit des qualités diététiques et gustatives reconnues de la viande de lapin et promues par l'interprofession, sa demande est en berne depuis quelques années. Le recul de la consommation s'est accéléré ces derniers mois. Ce produit est peu connu des jeunes consommateurs et souffre d'un coût d'achat élevé, d'un positionnement restreint dans les linéaires des GMS. Par ailleurs, la dégradation actuelle des prix de vente conjointe à l'élévation importante des coûts de production risque d'enrayer le renouvellement du potentiel de production et décourager les vocations, ce qui affaiblirait la dynamique de la filière à moyen terme.

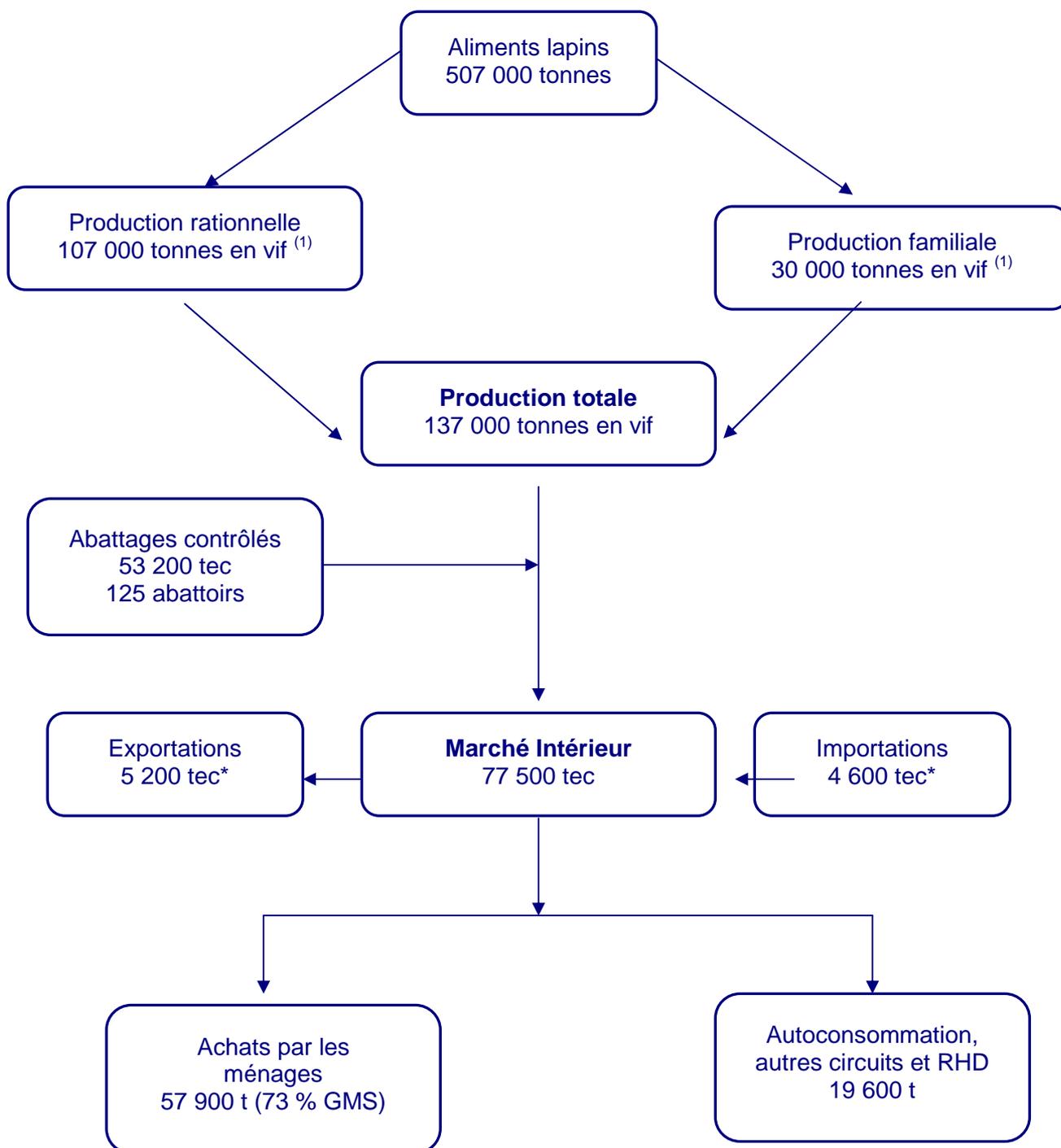
La pérennité de la filière ligérienne repose donc sur 3 grands enjeux que sont l'incitation à la consommation de viande de lapin français sur le marché intérieur, la maîtrise de la production, et la poursuite de l'amélioration de la compétitivité de la filière. De nombreuses actions sont déjà mises en œuvre par les acteurs de la filière et s'inscrivent dans une perspective de moyen terme. Elles relèvent pour certaines du niveau national, mais aussi du dynamisme et de la capacité d'innovation de tous les acteurs de la filière ligérienne.

ANNEXES

Annexe 1 : la filière cunicole française en 2005

Annexe 2 : Les principaux pays producteurs de lapins de le monde

Annexe 1 : La filière cunicole française en 2005



*tec : tonnes équivalent carcasses y compris lapins vivants

(1) Estimations

Source : ITAVI d'après SCEES, Douanes, SNIA SYNCOPAC, FENALAP, TNS Worldpanel, Octobre 2006

Annexe 2 : Les principaux pays producteurs de lapins dans le monde

<i>Source : ITAVI d'après FAO et statistiques nationales</i>	1990	1995	2000	2005
Monde (1 000 tec)	779	921	1 025	1 162
<i>Chine</i>	96	268	370	450
<i>Italie</i>	184	210	230	225
<i>Espagne</i>	71	111	104	108
France	93	90	82	80
<i>Egypte</i>	50	62	70	77
<i>Rép.Tchèque</i>	37	34	39	39
<i>Ukraine</i>	<i>nd</i>	19	14	14
<i>Hongrie</i>	17	11	14	8
<i>Argentine</i>	7	7	7	7

NOTES



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
PAYS DE LA LOIRE

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
9 rue André Brouard – BP 70510 – 49105 ANGERS CEDEX 02
prospective@pl.chambagri.fr

Contacts :

Services Economiques des Chambres d'agriculture

Loire-Atlantique :	Tél. 02 40 16 37 25 (G. LE MAIGNAN)
Maine-et-Loire :	Tél. 02 41 96 75 05 (M. BLOURDE)
Mayenne :	Tél. 02 43 67 37 08 (E. MORET)
Sarthe :	Tél. 02 43 29 24 28 (P. LABZAE)
Vendée :	Tél. 02 51 36 82 89 (P.Y. AMPROU)
Pays de la Loire :	Tél. 02 41 18 60 50 (G. BOISMORIN - C. GOSCIANSKI)

CRAPL filière cunicole :

Tél. 02 41 18 60 29 (F. MERLET)
Tél. 02 51 36 81 48 (B. GREFFARD)